

saisis. Voilà, à mon avis, une réputation que tous les honorables sénateurs tiennent à maintenir.

L'honorable M. Thorvaldson: Elle a été détruite dans le présent cas.

L'honorable M. Hugessen: Je dois avouer que ces deux ou trois derniers jours le projet de loi à l'étude a soulevé au Sénat des passions d'ordre politique; toutefois, j'espère que lorsque nous aurons enfin disposé de la question et qu'elle aura passé à l'histoire, l'amitié et les relations que nous avons les uns envers les autres demeureront aussi fortes qu'auparavant, peu importe de quel côté de la Chambre nous siégeons.

L'honorable M. Roebuck: Bravo!

L'honorable M. Hugessen: Je n'ai que quelques observations à formuler au sujet des délibérations du comité qui a présenté ce rapport. Je sais fort bien que certaines d'entre elles ne plairont pas à certains de mes honorables amis qui siègent de l'autre côté de la Chambre et qu'ils ne partageront pas mon avis, mais je prendrai le ton le plus modéré que je puis. Je dirai d'abord qu'à mon avis les auditions que ce comité a tenues à propos de la mesure à l'étude ont renforcé énormément le sentiment que le gouverneur de la Banque du Canada devait avoir l'occasion de s'expliquer. Eh bien, nous la lui avons fournie. Le comité a tenu sept séances, au total, dont la durée équivaut à deux jours et demi. Lors de la dernière séance, hier matin, j'ai demandé au gouverneur, avant qu'il prononce son dernier exposé, s'il avait dit tout ce qu'il s'était proposé de dire pour défendre son attitude dans cette déplorable controverse. J'ai été fort aise de voir qu'il me répondait par l'affirmative.

L'honorable M. Choquette: Je le suppose.

L'honorable M. Hugessen: Il n'est pas nécessaire que je reprenne les détails des audiences parce qu'à mon avis, tous les honorables sénateurs ici présents ont assisté à une des audiences au moins. Je le répète, j'estime que le gouverneur avait droit d'exposer sa défense.

Je regrette de ne pouvoir partager une déclaration de mon ami de Winnipeg-Sud (l'honorable M. Thorvaldson) selon laquelle ce fut pour le Sénat un des plus sombres moments. La grande majorité des Canadiens, à mon sens, ont estimé, à la suite de ces audiences qu'ils avaient tout lieu de se féliciter de l'existence du Sénat du Canada. Voilà un homme, un simple particulier, qui se trouve attaqué dans son honneur, sa réputation et sa fonction par la puissante force d'un gouvernement jouissant d'une majorité écrasante à la Chambre des communes et il est bien

naturel, selon moi, compte non tenu de nos sentiments au sujet du bien-fondé de la controverse, que notre sympathie se porte vers un homme logé à pareille enseigne.

L'honorable M. Thorvaldson: Puis-je poser une question à l'honorable sénateur?

L'honorable M. Hugessen: Mon honorable collègue aurait-il l'obligeance d'attendre que j'aie terminé, je voudrais poursuivre mes observations. Me permet-on de continuer?

L'honorable M. Thorvaldson: Honorables sénateurs, on est en train de dénaturer complètement le sens de mes paroles.

Son Honneur le Président: Si l'honorable sénateur qui a la parole refuse d'être interrompu, on ne peut lui poser de question.

L'honorable M. Aseltine: Il s'agit d'une question de privilège.

L'honorable M. Hugessen: Oh, je vous demande bien pardon.

L'honorable M. Thorvaldson: Le sénateur d'Inkerman (l'honorable M. Hugessen) a dit que, lorsque j'avais déclaré au comité qu'il s'agissait pour le Sénat de l'un de ses plus sombres moments, je parlais du fait que l'on avait accordé à M. Coyne le droit d'exposer sa défense. Ce n'était pas le cas du tout. Je ne m'y suis jamais opposé. Je parlais alors d'un sujet tout à fait différent, le contexte le révélera.

L'honorable M. Hugessen: Si je n'ai pas saisi la pensée de mon honorable ami, je m'en excuse. Mais cette mésinterprétation de ses paroles est partagée, je crois, par un très grand nombre de gens qui l'ont écouté et qui l'ont entendu employer cette expression.

L'honorable M. Thorvaldson: Lisez le compte rendu.

L'honorable M. Hugessen: Je le répète, il s'agissait d'un homme à la merci des forces retranchées d'un gouvernement puissant et, dans la dernière déclaration qu'il a faite, cette dernière déclaration dramatique qu'il nous a faite hier matin, il nous a dit qu'il savait dès le début qu'il était battu. Eh bien! j'admire un homme qui s'en tient à ses principes dans des circonstances comme celles-là quand il sait, en partant, que sa cause est perdue.

Quand je pense à cette situation, il me vient à l'esprit certains des vieux poèmes que j'ai appris dans mon enfance, poèmes que, j'en suis sûr, le sénateur de Saint-Jean-Est (l'honorable M. Higgins) se souviendra d'avoir appris aussi dans sa jeunesse. Je pense, par exemple, aux paroles du poème de Tennyson relativement au combat du petit *Revenge*, seul contre l'Armada espagnole:

And he said "Fight on! Fight on!"
Though the ship was all but a wreck.